

Commune de PUISEUX-LE-HAUBERGER
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 JUIN 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Présents : 08
Votants : 10
Absents : 05

L'an deux mille vingt quatre, le 10 juin , à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de Puisseux-le-Haubergger, dûment convoqué le 3 juin, s'est réuni en séance publique dans les locaux de la Mairie sous la présidence de Bruno CALEIRO, Maire.

Etaient présents : Madame et Messieurs CALEIRO Bruno, Laurent BROULOU, Bernard MEUNIER, Sandrine FOURRE, Tracy JEROLON, LEBRUNET Patrick, POLIZZI Pascal, Gérald MARIER,

Etaient absents excusés : Madame et Messieurs HUGUET Clément, Alexy METEYE, LIENART Quentin, CALEIRO Carla, LAMBERT Christophe

Monsieur Pascal POLIZZI a été élu(e) secrétaire de séance.

Procuration de Monsieur Christophe LAMBERT à Monsieur Patrick LEBRUNET
Procuration de Madame Carla CALEIRO à Monsieur Bruno CALEIRO

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 30 AVRIL 2024

Le conseil municipal approuve à 9 voix et 1 voix contre (Madame Tracy JEROLON) le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 30 avril 2024

Certifié exécutoire dès réception en Sous-Préfecture de SENLIS.

Transmis à la S.P. de SENLIS, le 12/06/2024

Au receveur municipal, le

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Affiché le 13/06/2024

Publié et notifié, le jour même.

Pour COPIE CONFORME
En Mairie, le 11 juin 2024
Le Maire,
Bruno CALEIRO

Le Maire certifie, en application de l'article L 2131-1 du C.G.des C.T., que le présent acte est rendu exécutoire le 12/06/2024, date de son dépôt en S.P. de SENLIS.

Le Maire,
Bruno CALEIRO

Commune de PUISEUX-LE-HAUBERGER
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 JUIN 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 08

Votants : 10

Absents : 05

L'an deux mille vingt quatre, le 10 juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de Puisseux-le-Haubergger, dûment convoqué le 3 juin, s'est réuni en séance publique dans les locaux de la Mairie sous la présidence de Bruno CALEIRO, Maire.

Etaient présents : Madame et Messieurs CALEIRO Bruno, Laurent BROULOU, Bernard MEUNIER, Sandrine FOURRE, Tracy JEROLON, LEBRUNET Patrick, POLIZZI Pascal, Gérald MARIER,

Etaient absents excusés : Madame et Messieurs HUGUET Clément, Alexy METEYE, LIENART Quentin, CALEIRO Carla, LAMBERT Christophe

Monsieur Pascal POLIZZI a été élu(e) secrétaire de séance.

Procuration de Monsieur Christophe LAMBERT à Monsieur Patrick LEBRUNET

Procuration de Madame Carla CALEIRO à Monsieur Bruno CALEIRO

Objet : DEMISSION DE MADAME FRELAT Sophie

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame la Préfète aux membres du Conseil Municipal concernant la réponse de demande de démission au poste d'adjoint au Maire et de Conseiller Municipal de Madame Sophie FRELAT.

Madame la Sous-Préfète informe donner une réponse favorable à la demande de Madame Sophie FRELAT et que celle-ci est effective à la date de réception du courrier de notification soit le 27 mai 2024.

Les membres du Conseil Municipal prend acte à l'unanimité de la décision de Madame la Sous-Préfète

Certifié exécutoire dès réception en Sous-Préfecture de SENLIS.

Transmis à la S.P. de SENLIS, le 12/06/2024

Au receveur municipal, le

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Affiché le 13/06/2024

Publié et notifié, le jour même.

Le Maire certifie, en application de l'article L 2131-1 du C.G.des C.T., que le présent acte est rendu exécutoire le 12/06/2024, date de son dépôt en S.P. de SENLIS.

POUR COPIE CONFORME

En Mairie, le 11 juin 2024

Le Maire,

Bruno CALEIRO

Le Maire,

Bruno CALEIRO

Commune de PUISEUX-LE-HAUBERGER
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 JUIN 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 08

Votants : 10

Absents : 05

L'an deux mille vingt quatre, le 10 juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de Puisseux-le-Haubergier, dûment convoqué le 3 juin, s'est réuni en séance publique dans les locaux de la Mairie sous la présidence de Bruno CALEIRO, Maire.

Etaient présents : Madame et Messieurs CALEIRO Bruno, Laurent BROULOU, Bernard MEUNIER, Sandrine FOURRE, Tracy JEROLON, LEBRUNET Patrick, POLIZZI Pascal, Gérald MARIER,

Etaient absents excusés : Madame et Messieurs HUGUET Clément, Alexy METEYE, LIENART Quentin, CALEIRO Carla, LAMBERT Christophe

Monsieur Pascal POLIZZI a été élu(e) secrétaire de séance.

Procuration de Monsieur Christophe LAMBERT à Monsieur Patrick LEBRUNET

Procuration de Madame Carla CALEIRO à Monsieur Bruno CALEIRO

Objet : ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREE C N° 33 ET C34 - APPARTENANT A MADAME DENISE VIVIANE BERTHE DIT BOLUSSET VIVIANE

Le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré décide à l'unanimité de donner l'autorisation à Monsieur le Maire d'acquérir les parcelles de terre cadastrées C N° 33 et 34 appartenant à Madame Denise Viviane BERTHE dit BOLUSSET Viviane pour un montant de 4 000 € ainsi que les frais d'achat et d'indemnités d'éviction auprès de l'agriculteur qui cultive les terres à la charge de la Collectivité.

De donner autorisation à Monsieur Bruno CALEIRO d'effectuer toutes les démarches (négociations, démarches notariales etc.....) et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Certifié exécutoire dès réception en Sous-Préfecture de SENLIS.

Transmis à la S.P. de SENLIS, le 12/06/2024

Au receveur municipal, le

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Affiché le 13/06/2024.

Publié et notifié, le jour même.

Le Maire certifie, en application de l'article L 2131-1 du C.G.des C.T., que le présent acte est rendu exécutoire le 12/06/2024, date de son dépôt en S.P. de SENLIS.

POUR COPIE CONFORME
En Mairie le 10 juin 2024
Le Maire,
Bruno CALEIRO
Le Maire,
Bruno CALEIRO